

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27048**

Intitulé

Manager transport, logistique et commerce international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
KEDGE Business School, AFTRAL - Apprendre et se former en transport logistique	Directeur de Kedge, Directeur AFTRAL

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310n Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager transport, logistique et commerce international définit et conduit la stratégie de développement commercial de l'entreprise, ainsi que de l'organisation de l'ensemble des opérations de transport, de stockage, d'allotissement, de distribution et de dédouanement des marchandises.

Il conçoit et formalise des outils et solutions dédiés en travaillant sur l'ingénierie des process internes et externes dans une approche transversale, dans un environnement interculturel.

Il a pour objectif de rendre l'entreprise plus compétitive sur les marchés internationaux et assume la responsabilité commerciale, opérationnelle et financière de ses choix.

Il exerce principalement son activité chez un industriel ou un commerçant impliqué dans le commerce international ou chez un prestataire logistique, un intégrateur ou un commissionnaire de transport.

L'emploi type du Manager Transport Logistique et Commerce International (MTLCI) se décline en 3 Blocs de Compétences (BC) :

BC 1 : Intégrer les critères de performance et les facteurs de risque des opérations de commerce international.

BC 2 : Synchroniser et manager les flux physiques et d'informations de la logistique opérationnelle liée aux transports nationaux.

BC 3 : Concevoir des solutions logistiques globales tenant compte des stratégies commerciale et logistique des entreprises exportatrices ou importatrices.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Repérer les critères de compétitivité d'un produit destiné à un marché étranger.
- Déterminer et prévenir les facteurs de risque des produits à l'exportation ou à l'importation.
- Négocier les engagements contractuels liés aux opérations de commerce international.
- Examiner tous les aspects de la logistique internationale : commercial, opérationnel, sécuritaire et qualitatif en les adaptant aux impératifs de la demande de l'entreprise.
- Allouer et gérer les ressources opérationnelles, humaines et financières en fonction des modes opératoires choisis et coordonne tous les métiers impliqués dans la chaîne logistique internationale,
- Conduire et contrôler la mise en œuvre d'une offre incluant le transport dans une dimension uni-modale ou multi-modale, le transit, le stockage, l'entreposage et la distribution physique de produits destinés à l'export ou à l'import.
- Participer à la conception de solutions logistiques globales adaptées à une entreprise évoluant sur un marché mondialisé.
- Piloter la mise en œuvre des flux amont et aval à la production.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les fonctions visées étant très transversales, les secteurs d'activités sont variés (commerce, industrie, services) et la taille des entreprises peut aller de la PME à la multinationale.

Types d'emplois accessibles : Directeur commercial import-export - Responsable de zone import-export - Ingénieur d'affaires à l'international - Contrôleur de gestion international - Conseiller en développement international - Directeur des opérations de transport et de logistique internationale, chef de projets études et développement à l'international.

Le titulaire de l'emploi se retrouve :

- chez un intégrateur
- chez un prestataire transport terrestre (rail ; route) ou fluvial
- chez un prestataire logistique
- chez un commissionnaire de transport
- chez un industriel ou un commerçant en import/export
- chez une compagnie maritime ou aérienne

Codes des fiches ROME les plus proches :

N3201 : Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la Certification sont les 3 blocs de compétences :

BC 1 : Intégrer les critères de performance et les facteurs de risque des opérations de commerce international.

BC 2 : Synchroniser et manager les flux physiques et d'informations de la logistique opérationnelle liée aux transports nationaux.

BC 3 : Concevoir des solutions logistiques globales tenant compte des stratégies commerciale et logistique des entreprises exportatrices ou importatrices.

La validation partielle sous forme de Certificats Professionnels est possible au niveau du bloc de compétences.

La certification est obtenue lorsque les trois blocs de compétences ont été validés.

Une attestation est remise lors de l'obtention d'un bloc.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27048 - Synchroniser et manager les flux physiques et d'information de la logistique opérationnelle liée aux transports internationaux</p>	<p>Les capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner tous les aspects de la logistique internationale : commercial, opérationnel, sécuritaire et qualitatif en les adaptant aux impératifs de la demande de l'entreprise - Allouer et gérer les ressources opérationnelles, humaines et financières en fonction des modes opératoires choisis et coordonner tous les métiers impliqués dans la chaîne logistique internationale - Conduire et contrôler la mise en œuvre d'une offre incluant le transport dans une dimension uni-modale ou multimodale, le transit, le stockage, l'entreposage et la distribution physique de produits destinés à l'export ou à l'import <p>Les modalités d'évaluation :</p> <p><i>Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation :</i> Tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'un dossier technique dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (10 jours) D'un entretien technique permettant de présenter et de soutenir le dossier technique (60 minutes). D'un entretien d'attribution de la Certification permettant d'apprécier le parcours du candidat et les compétences professionnelles acquises tout au long de son parcours de formation (30 minutes). <p><i>Pour les candidats VAE :</i> Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'un entretien d'attribution (90 minutes).</p> <p><i>Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP) :</i> Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 04h00) D'un entretien d'attribution de la Certification (30 minutes)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27048 - Concevoir des solutions logistiques globales tenant compte des stratégies commerciale et logistique des entreprises exportatrices ou importatrices</p>	<p>Les capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la conception de solutions logistiques globales adaptées à une entreprise évoluant sur un marché mondialisé - Piloter la mise en œuvre des flux amont et aval à la production <p>Les modalités d'évaluation :</p> <p><i>Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation :</i> Tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'un dossier technique dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (10 jours) D'un entretien technique permettant de présenter et de soutenir le dossier technique (60 minutes). D'un entretien d'attribution de la Certification permettant d'apprécier le parcours du candidat et les compétences professionnelles acquises tout au long de son parcours de formation (30 minutes). <p><i>Pour les candidats VAE :</i> Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'un entretien d'attribution (90 minutes).</p> <p><i>Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP) :</i> Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 04h00) D'un entretien d'attribution de la Certification (30 minutes)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27048 - Intégrer les critères de performance et les facteurs de risque des opérations de commerce international	<p>Les capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les critères de compétitivité d'un produit destiné à un marché étranger - - Déterminer et prévenir les facteurs de risque des produits à l'exportation ou à l'importation - Négocier les engagements contractuels liés aux opérations de commerce international <p>Les modalités d'évaluation :</p> <p>Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation : Tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'un dossier technique dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (10 jours) D'un entretien technique permettant de présenter et de soutenir le dossier technique (60 minutes). D'un entretien d'attribution de la Certification permettant d'apprécier le parcours du candidat et les compétences professionnelles acquises tout au long de son parcours de formation (30 minutes). <p>Pour les candidats VAE : Réalisation d'un Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le DRPP fera l'objet d'un entretien d'attribution (90 minutes).</p> <p>Pour les candidats issus d'un parcours discontinu de formation (par capitalisation de CP) : Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> D'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 04h00) D'un entretien d'attribution de la Certification (30 minutes)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)

Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	<ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels titulaires de l'emploi type • 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager transport, logistique et commerce international" avec effet au 16 juin 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager transport, logistique et commerce international" avec effet au 14 janvier 2012, jusqu'au 16 juin 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Dirigeant du commerce international et de la logistique'.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable export'.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat d'études supérieures en commerce international'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2012 : 107 titulaires

En 2013 : 143 titulaires

En 2014 : 154 titulaires

Autres sources d'information :

www.aftral.com

www.kedgebs.com

[AFTRAL](#)

[KEDGE Business School](#)

Lieu(x) de certification :

AFTRAL - Apprendre et se former en transport logistique : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

KEDGE Business School : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Talence]

AFTRAL

46, Avenue de Villiers

75 847 Paris Cedex 17

KEDGE Business School

Domaine de Raba, 680 Cours de la Libération

33 405 TALENCE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AFTRAL - ISTEELI Paris

30, rue du paradis

75010 PARIS

KEDGE Business School

Domaine de Luminy, BP 921

13288 MARSEILLE Cedex 9

AFTRAL - ISTEELI Monchy Saint Eloi (60)

Rue de la République BP 70091 - Monchy ST Eloi

60603 BREUIL LE VERT Cedex

AFTRAL - ISTEELI Villette d'Anthon (38)
Rue des Saphirs BP 7
38280 VILLETTE D'ANTHON

AFTRAL - ISTEELI Sainte Luce Sur Loire (44)
2, rue Jean Mermoz
44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE Cedex

AFTRAL - ISTEELI Wasquehal (59)
156, rue Léon Jouhaux BP 135
59443 WASQUEHAL Cedex

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - Certificat d'études supérieures en commerce international (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980).

- Responsable export (Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997)

- Dirigeant du commerce international et de la logistique (Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001).

Certification précédente : Manager transport, logistique et commerce international